

SCSI

Syndicat des
Cadres de la
Sécurité
Intérieure

POLICE Nouvelle

La revue des cadres de la Police

Numéro 314

DÉCEMBRE 2013



**ENSP scolarité
Cannes-Écluse**

p. 4



VAEP

p. 8



Élections en zone

p. 9 & 10

SOMMAIRE

- 4 Action ENSP Cannes-Écluse et interview
- 7 Courrier de Claude Baland
- 8 VAEP
- 9 Élections IDF
- 10 Élections Sud-Ouest
- 11 Présentation de livres
- 14 Bulletin d'adhésion
- 15 Grilles indiciaires
 - Grille indiciaire au 01/07/2013
 - Pension de retraite pour un départ à compter du 2 juillet 2013

VOEUX 2014

BATACLAN

LE SCSi VOUS INVITE A SES TRADITIONNELS VŒUX
AU BATACLAN
LE 28 JANVIER 2014 A 18H30

50 Bd Voltaire 75011 Paris
M° "Oberkampf" et "Filles du Calvaires"

POLICE Nouvelle

Commission paritaire : 0510 S 05555 - ISN 1961-9294
Tirage : 10 000 exemplaires - Abonnement annuel : 8,50 € - Prix au numéro : 0,90 €

Directeur de la publication : Jean-Marc BAILLEUL

Rédactrice en chef : Chantal PONS-MESOUAKI

Maquette, réalisation, impression :

Compédit Beauregard

Z.I. Beauregard - BP 39 - 61600 La Ferté-Macé

Crédit photos : © T. Pajot - R. Kneschke - D. Verrier - Fotolia.com

Illustration couverture : C. Bévan

SCSi

SYNDICAT DES CADRES DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

55, rue de Lyon - 75012 Paris

Tél. 01 44 67 83 30

Fax : 01 44 67 84 20

<http://scsi-pn.fr/>



Le SCSi réunit son conseil national
à Paris du 27 au 29 janvier 2014.

PRE 2013 : ce qu'il faut retenir.

45 800 primes ont été attribuées en 2013 contre 42 262 primes en 2012 pour un montant total de 24 988 624 € au 30 octobre 2013.

Près de 75 % des primés sont des hommes (34 204) contre un peu plus d'un quart de femmes (11 596) à l'image du corps.

La PRE versée à titre collectif

11 056 406 € ont été consacrés à la prime collective, soit 44,2 % de la dotation disponible.

18 386 bénéficiaires en 2013 contre 23 789 bénéficiaires en 2012, soit une diminution de 29,38 % en 2013 par rapport à 2012. Le montant est fixé à 600 €.

La PRE versée au titre des petites équipes

11 709 337 € ont été consacrés à la prime « petites équipes » en 2013, soit 46,9% de la dotation disponible avec 23 286 bénéficiaires en 2013. Le montant est fixé à 500 €.

La PRE versée à titre individuel

2 211 681 € ont été consacrés à la prime individuelle, soit 8,8 % de la dotation disponible.

En 2013, 4 095 primes individuelles ont été allouées contre 18 473 en 2012.

Le montant moyen est de 540 € en 2013 contre 547 € en 2012.

La PRE versée au titre des événements exceptionnels

11 200 € ont été consacrés à la prime pour événement exceptionnel avec 33 bénéficiaires.

1. La répartition par catégorie de personnels :

85,6 % du total des primes (39 218) concernent des personnels actifs, soit : CCD : 297 - CC : 3 389 - CEA : 33 264 - ADS : 2 268

9,6 % du total des primes (4 395) concernent des personnels administratifs

3,8 % du total des primes (1 739) concernent des personnels techniques et scientifiques, soit :

1 % du total des primes (448) concernent des personnels inscrits dans la catégorie autres, dont les contractuels.

3. Cumul des primes

En 2013, 738 agents ont cumulé deux primes de résultats.

Le SCSi veille à ce que la plus grande transparence soit appliquée à ce dispositif, qui devrait évoluer en 2014, avec l'intégration d'une ligne remplaçant les gratifications.



ÉDITORIAL

Que de temps perdu... ! Pendant que d'autres jouent aux apprentis sorciers au détriment des Officiers de police, le SCSJ mène les combats !

Les années passent et se ressemblent, les dossiers s'accumulent, les dysfonctionnements se généralisent, nous obligeant à faire face sur tous les fronts sans jamais rien lâcher ! Pendant ce temps, notamment dans la perspective des élections professionnelles en décembre 2014, certains veulent laisser croire aux officiers que la situation dans laquelle ils se trouvent est du fait du majoritaire.... Quand on sait que l'actuel secrétaire général de l'union officiers, était un des permanents et négociateurs de synergie pour le protocole de 2008, je suis obligé de penser à ces pompiers incendiaires sévissant parfois l'été dans nos campagnes.

Combat pour la VAEP...

Ainsi, lorsqu'en septembre 2012, le Ministre de l'Intérieur validait le dispositif VAEP, convaincu de l'intérêt que revêtait la reprise de la déflation du corps de commandement, personne n'aurait pu penser que deux CAP plus tard, son homologue de Bercy, le remettrait en cause. Et pourtant, profitant de l'omission de notre administration de la mise à jour, depuis avril 2011, de l'arrêté listant les postes de fonctionnaires, le contrôleur budgétaire, à la veille de son départ en retraite, a fait du zèle.

Sans remettre en cause la détermination du cabinet du Ministre et de la DRCPN qui ont multiplié les réunions pour convaincre Bercy, nous avons dépensé beaucoup d'énergie pour nous faire entendre au plus haut niveau, afin de faire aboutir une alternative au ralentissement de la déflation annoncée plusieurs mois auparavant et considérée par tous comme acquise. Dans un même temps, il a donc fallu rassurer un à un les officiers concernés, entretenus dans une situation anxieuse par les critiques et la désinformation constante d'une organisation engluée dans les débats politiques.

Pour l'IRP...

Toujours dans l'action, nous avons boycotté le CT Police soumettant au vote le nouveau dis-

positif IRP des officiers. Nous avons essuyé des critiques mais nous les assumons parfaitement ! En effet, bien que cette réforme constitue une avancée pécuniaire nouvelle pour les officiers malgré cette période de restrictions budgétaires, le SCSJ ne pouvait accepter les retards pris, le nombre de postes insuffisants au regard de celui des commissaires et la différence de méthodologie employée dans chaque direction pour lister les postes difficiles. Ce dispositif a été dénoncé non seulement par l'ensemble des organisations syndicales représentant les gardiens, mais aussi par l'organisation minoritaire chez les officiers.... Reconnaissez qu'il y a de quoi y perdre son latin !

Pour la validation de l'augmentation du recrutement interne...

Dans la même veine, le Ministre de l'Intérieur n'ayant pas donné suite à la création du corps unique, un cycle de réunions a toutefois été engagé. Elles sont pilotées par le DGPN afin d'améliorer « l'articulation entre les corps de commandement et de direction », refondre les concours et la scolarité initiale notamment pour la réduire pour les officiers et les commissaires recrutés en interne. Le SCSJ a dénoncé toute tentative de déflation du corps de commissaires qui conduirait inexorablement à la perte de postes à responsabilité pourtant dévolus aux officiers...

Vous ne pouvez imaginer le conservatisme des syndicats de commissaires, si éloigné du pragmatisme qui devrait présider chez un syndicat de cadres !

Pour la considération des élèves et de notre corps...

Nonobstant les promesses du Ministre de l'Intérieur, l'administration n'a toujours pas mis en place les réunions relatives au statut propre du corps de commandement. Notre action devant l'ENSP site de Cannes-Écluse le 3 décembre dernier symbolisait cette impatience. Cette école est à l'image de la considération de l'administration pour notre corps et ses élèves, loin de celle accordée à leurs homologues commissaires tant dans les conditions d'hébergement que dans les moyens mis à disposition pendant la scolarité.

Pour une scolarité moins coûteuse....

Le SCSJ a fait barrage à la volonté du « budget » de faire payer la totalité des repas aux élèves durant leur scolarité. L'engagement du DGPN va enfin être respecté. Il reste maintenant à concrétiser la compensation annoncée des pertes de rémunérations des internes durant la scolarité que nous revendiquons depuis plusieurs années.

Pour la survie du travail judiciaire...

Le SCSJ par son action dans les médias et dans le cadre de l'intersyndicale des syndicats majoritaires se bat face aux contraintes imposées par la CEDH sur les moyens de géolocalisation, contre la réforme pénale qui se profile ou, la consultation des procédures que les avocats revendiquent, contre la politique du chiffre qui ne se dément pas...

Tous les combats ne se gagnent pas, mais tous les combats se mènent ! Notre discours de vérité, notre apolitisme et notre détermination ont, en dépit du contexte difficile, encore renforcé votre confiance dans notre organisation. L'arrivée de nouveaux adhérents et la motivation de collègues pour s'investir comme délégués ne peuvent que raffermir la détermination des permanents du SCSJ. L'année 2014, sans doute polluée par la recomposition syndicale et les élections professionnelles ne doit pas voir le jour sous le signe de la désunion. Pour faire aboutir nos revendications légitimes, réforme de la chaîne hiérarchique, nouveau tuilage judiciaire, repositionnement sur les emplois opérationnels et de direction, ratio d'avancement... Il ne faudra, ni se disperser, ni se tromper de stratégie face à tous les conservatismes opposés à l'exhaussement du corps de commandement.

Je sais pouvoir compter sur votre soutien et vous pouvez compter sur l'organisation que je représente pour mener ces combats à venir.

Je vous souhaite, à vous et vos proches une bonne année 2014.

Jean-Marc BAILLEUL
Secrétaire Général du SCSJ



■ RASSEMBLEMENT le 3 décembre 2013 ■ devant l'ENSP Cannes-Écluse, le SCSI exige ■ des réponses immédiates sur l'avenir du site

Par un rassemblement d'Officiers de police, le SCSI dénonce une nouvelle fois la gabegie financière de l'état qui par son inertie laisse perdurer une situation inadmissible.

Cette école, l'une des plus coûteuses de la fonction publique n'offre plus les conditions minimales pour assurer une formation initiale et continue digne d'un centre de formation.

LE SCSI :

- Condamne la différence de traitement entre les deux sites de l'établissement public, à l'image de la considération portée aux Officiers de police, nettement moins bien rémunérés et reconnus que leurs homologues officiers de gendarmerie.
- Exige de nouvelles perspectives et l'ouverture immédiate de négociations, pourtant promises par Manuel VALLS, afin de réformer le statut « inique » appliqué au corps de commandement.
- Demande que les formations initiales des officiers et commissaires soient rassemblées sur le site de Saint Cyr au Mont-d'or. Le site de Cannes-Écluse, modernisé, deviendrait alors le site incontournable de la formation continue des cadres de la sécurité intérieure.






Interview croisée



Camille Freddy


Camille, Freddy, vous avez tous deux passé le concours externe d'officier de Police, quelles ont été vos motivations pour intégrer la Police Nationale et en particulier pour devenir Officier ?

 J'ai toujours attaché une grande importance au respect de la loi et à l'égalité entre tous. Entamer une carrière dans la police était donc très naturel pour moi malgré le fait qu'il s'agissait d'un milieu que je ne connaissais que très peu. Durant mon parcours universitaire à Paris, beaucoup d'options professionnelles se sont présentées à moi et j'ai connu ma part de doutes et d'hésitations concernant ma volonté et mes capacités à être dans la police. Puis j'ai effectué un semestre au Vietnam en 2008 qui m'a permis de me couper du système universitaire classique et m'a donné le temps de prendre du recul sur la vie que j'envisageais et m'a heureusement donné l'opportunité de revenir à mes véritables valeurs et envies : la police. J'ai donc terminé mon Master 2 et préparé le concours d'officier. Ce corps de métier me semblait idéal pour allier le travail judiciaire, puisque c'est vers une carrière judiciaire que je m'orientais, et les responsabilités managériales inhérentes à cette profession.

 M'investir dans une profession qui réunissait le service du public et le rapport à la loi était important pour moi. Aussi, la Police Nationale, riche de son large panel de métiers et de spécialisations m'a très vite intéressé. Participer activement à des missions de lutte anti-délinquance et de sécurisation générale dans un rôle de management opérationnel, rôle de l'officier de brigade, était donc la motivation principale pour présenter le concours d'officier de po-


lice. Entre la gestion de groupe et le volet opérationnel c'est aujourd'hui une expérience complète et formatrice, sans oublier qu'il s'agit d'une aventure humaine extrêmement enrichissante, et ce quels que soient le grade et la fonction.

Comment avez vous perçu la scolarité à Cannes-Écluse, quels étaient vos espoirs en formation initiale, comment avez vous vécu ces moments partagés avec d'autres externes mais aussi les collègues issus de l'interne (concours, VAP ou au choix) ?

 Cannes-Écluse a été mon premier véritable contact avec le monde policier. Il m'a permis de vivre avec des personnalités très différentes mais qui avaient toutes le même objectif : ressortir de l'école avec le plus d'atouts possibles pour effectuer au mieux notre futur rôle d'officier.


Au-delà de la formation initiale qui apporte les premières armes de l'officier, l'école a été une expérience extrêmement riche de part les rencontres que j'ai faites là-bas. La mixité internes/externes était parfaite et a permis un réel échange sur les réalités du métier de policier et les attentes de chacun. Les amitiés que j'ai créées là-bas continuent aujourd'hui et nous permettent d'échanger régulièrement sur les difficultés que nous rencontrons tous les jours pour avoir une vision plus étendue des solutions à apporter.

Je garde également un très bon souvenir des stages que j'ai effectués, qui donnent une approche pratique nécessaire à cette formation et apportent une vision du panel de métiers possibles en temps qu'officier au sein de la Police Nationale.

 La formation initiale est un passage obligé dans ce cursus, l'objectif étant de disposer d'une large boîte à outils dès la sortie d'école pour mesurer l'étendue du rôle de l'officier et en assumer les responsabilités. Toutefois, il est vrai que la scolarité à hauteur de 18 mois reste longue, notamment pour les internes. Elle le fût également pour moi puisqu'elle est intervenue dès la sortie d'école de Gardien de la Paix.

Cependant, cette formation reste entrecoupée de périodes de stages très appréciées permettant d'acquérir ou de parfaire l'expérience terrain. Dans le même ordre d'idée, la richesse de cette formation est sans aucun doute la mixité internes/externes permettant ainsi de partager l'expérience de chacun en fonction de l'ancienneté, de la direction d'appartenance, ou tout simplement du vécu.

Avant le choix de postes, à quel type de direction, par quel type de métier de police souhaitiez vous débiter votre carrière ? Les postes qui vous ont été proposés, vous ont-ils satisfaits ?



 Le choix des postes a été un moment difficile et stressant. Le premier poste est très important pour nous tous et j'aspirais à obtenir le mien dans un commissariat de banlieue parisienne dans un service d'investigation.

Les postes proposés m'ont permis d'obtenir ce que je désirais et je suis pleinement satisfaite de mon choix. Villeneuve St Georges est une circonscription délicate mais le travail est très enrichissant et varié. Je suis actuellement chef UTR (Unité de Traitement en Temps réel) au sein du SAIP ce qui me permet de gérer un groupe de travail judiciaire

tout en gardant du temps pour traiter des procédures. Ce double aspect du travail me satisfait pleinement car il est très enrichissant tant au niveau personnel que professionnel.

 Je suis pleinement satisfait de mon poste actuel qui était mon premier choix lors du « fameux amphi final ». Sans tirer un trait sur le volet judiciaire, j'ai souhaité commencer par acquérir de l'expérience de terrain dans un service en tenue. Aujourd'hui officier de brigade adjoint au sein de la Sous Direction Régionale de Police des Transports, sur une brigade d'une centaine de fonctionnaires l'expérience est riche et complète, entre le management et les nombreux dispositifs opérationnels. Je peux dès lors m'investir dans des missions de sécurisation générale et d'anti-délinquance sur un secteur large puisque ce service a une compétence et une portée régionale.

Comment envisagez-vous le syndicalisme dans la Police, pourquoi avez-vous opté pour le SCSI, plutôt qu'une autre organisation ?

  L'approche syndicale est toute nouvelle pour nous et nous a été présentée lors de la formation à Cannes-Écluse. Aussi, avant la prise effective de nos fonctions nous avons fait le choix d'adhérer au SCSI. Ce syndicat de cadres nous a semblé à la page des problématiques actuelles rencontrées par notre corps de métier tout en mettant en valeur notre profession.

Les liens d'amitié et de confiance que nous avons tissés avec des camarades de promotion, par ailleurs représentants syndicaux auprès du SCSI ont également orienté notre choix vers ce syndicat.

Depuis votre arrivée en service, c'est à dire depuis mai, comment ressentez-vous votre activité en Idf, quelles sont les mesures phares que le SCSI pourrait mettre à la disposition des officiers en Idf (indemnitaire / accompagnement social / logements / transports / crèches....)

> PRISE DE SERVICE :



Je souhaitais un poste en Ile-de-France en sortie d'école et plus particulièrement en banlieue. J'avais bien conscience que le travail de policier y était très varié et que les possibilités de postes étaient nombreuses.

L'activité en Ile-de-France est très intéressante car même si elle reste spécifique à chaque circonscription (pour ma part le 94), la délinquance n'est pas séparée par des barrières et ce sont aussi les possibilités de travail entre les secteurs qui m'ont attirée.




Depuis notre arrivée en service je constate que l'activité en Ile-de-France est évidemment importante et diversifiée. La sécurisation au sein des réseaux ferrés est une matière particulièrement intéressante, tant par son étendue que par son potentiel en terme de lutte anti-délinquance.

Au contact permanent des nombreux usagers des réseaux ferrés, il s'agit de rassurer en luttant contre le sentiment d'insécurité, de garantir la confiance et de parfaire le dialogue entre la police et la population.

Ces objectifs constituent des attentes certaines et demandent beaucoup de rigueur pour notre profession et je suis convaincu que l'expérience forgée au sein de la Préfecture de Police sera riche et permettra de développer des bases solides pour l'avenir.

> MESURES SCSI



 Concrètement, la première des préoccupations pour des fonctionnaires de police non originaire d'Ile-de-France qui pour beaucoup y sont affectés est la problématique du logement.

La transition entre la scolarité et le service actif a finalement été très courte, ne laissant que quelques jours pour effectuer les démarches administratives et notamment en terme de logement. Aussi, pour beaucoup, la solution a dans un premier temps été de s'orienter vers des particuliers ou agences, les aides proposées par la Préfecture de Police prenant plus de temps.

C'est un détail qui a tout de même son importance, et un accompagnement plus poussé en la matière serait, pour beaucoup, gage de sécurité et de stabilité, permettant ainsi une prise de fonction plus sereine.

Merci à tous les deux d'avoir répondu à notre sollicitation, vous avez déjà eu l'occasion de visiter les locaux du Bureau National et du Bureau Idf du SCSI, vous êtes comme l'ensemble des adhérents chez vous dans nos murs.

Je vous souhaite bon vent et à très bientôt pour échanger sur le devenir de vos carrières.

Secrétaire Zonal Idf du SCSI
Laurent DIEDRICH

PERTE DE RÉMUNÉRATION

pendant la scolarité :

un combat en passe d'être gagné !



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

LE PREFET, DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA POLICE NATIONALE

DGPN/CAB/2013-00 77515

Paris, le 27 NOV. 2013

Monsieur le Secrétaire général,

Votre courrier en date du 25 octobre 2013 portant sur la situation financière des élèves de l'ENSP issus de la voie de recrutement interne a retenu toute mon attention.

Comme vous le savez et comme j'ai eu l'occasion de pouvoir vous le dire, je suis très attaché à ce que la voie de recrutement interne au corps de commandement comme celle du corps de conception et de direction continue à être attractive. Vous savez également que la situation budgétaire actuelle a conduit à introduire une réforme du régime de l'ISSP en école à compter du 1^{er} janvier prochain.

C'est à l'occasion de cette réforme que le ministre a obtenu qu'en compensation, il puisse être recherché de mettre fin à la différence de rémunération d'un élève entre la situation qu'il connaît avant la réussite au concours et celle qui est la sienne durant la scolarité.

Mes services travaillent actuellement avec la DGAFP et la DB à la définition d'une indemnité qui aura cet objet et qui entrerait en vigueur au même moment que la réforme de l'ISSP. Cette indemnité ne saurait alors avoir un effet rétroactif et ne pourra concerner que les élèves entrant en école à compter du 1^{er} janvier 2014.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

attentifs et tout particulièrement

Claude BALAND

Monsieur Jean-Marc BAILLEUL
Secrétaire général du syndicat des cadres
de la sécurité intérieure

55 rue de Lyon
4^{ème} étage
75012 PARIS

ADRESSE POSTALE : PLACE BEAUVAU 75800 PARIS CEDEX – STANDARD 01 49 27 49 27 – 01 40 07 60 60
ADRESSE INTERNET : www.interieur.gouv.fr

VAEP : Système validé pour 2014... et après ?



SCSI

Syndicat des
Cadres de la
Sécurité
Intérieure

S
N
O
P

**LE SCSI :
LE SYNDICAT
QUI SE BAT
POUR LES OFFICIERS
ET DIT LA VÉRITÉ !**

INFORMER, C'EST FAIRE DU SYNDICALISME RESPONSABLE !

La réunion interministérielle portant sur le dispositif des « fonctionnels chargés de mission » valorisant les acquis de l'expérience (VAEP) s'est tenue à MATIGNON le vendredi 15 novembre.

Suite aux interventions déterminantes du SCSI, la CAP de juin a déjà été validée avec effet rétroactif. Aujourd'hui, le dispositif décidé par le Ministre de l'Intérieur, mis en place depuis décembre 2012, mis en cause par Bercy depuis la CAP de juin dernier, est à son tour pérennisé pour 2014 avec 50 postes pour chacune des deux CAP à venir. C'est donc bien 100 commandants qui partiront avec une retraite de CDTF et libéreront ainsi leur poste à responsabilités au bénéfice d'autres Officiers.

Les services du Premier Ministre et la DRCPN, que nous avons saisis, ont été convaincus par nos arguments relatifs à l'impact du dispositif sur la déflation du corps. En revanche, il conviendra de

modifier les modalités pour 2015, afin d'espérer pérenniser le dispositif car Bercy estime son coût sur les pensions trop importants.

Loin de toute polémique contre-productive pour le corps de commandement, le SCSI souligne cette décision dans un contexte budgétaire contraint. La reprise de la déflation est indispensable pour atteindre le nombre de 8 000 Officiers sur lequel s'est engagé l'état.

Ainsi, un nouvel arrêté listant les 1 315 postes de commandants fonctionnels et un télégramme traduisant concrètement cette décision vont être diffusés.

ÉLECTIONS Ile-de-France

Le Bureau IDF a réuni le vendredi 22 novembre 2013, les 54 représentants du SCSI au sein de la région, en Assemblée zonale.

Ces délégués de service, de section, de direction et de département étaient appelés à procéder à l'élection du nouveau Bureau zonal pour les 3 années à venir, comme il est prévu dans les statuts de notre organisation.

En effet, à l'occasion de cette assemblée, Philippe LABORDERIE remettait son mandat, comme il s'y était engagé.

L'Assemblée zonale s'est déroulée dans les locaux prestigieux de la GMF (1) (partenaire historique du SCSI) qui nous a réservé un accueil digne des cadres de la Police Nationale.

L'équipe proposée aux représentants du SCSI était la suivante :

- Laurent DIEDRICH, Secrétaire zonal,
- Jean-Pierre COLOMBIES, Secrétaire zonal adjoint,
- Patricia FAISANT, déléguée zonale,
- Éric DEFREMONTE, délégué zonal,
- Laurent DOMINGE, délégué zonal,
- Frédéric GRANGER, délégué zonal.

Après consultation de l'ensemble des délégués présents, elle a été élue à l'unanimité.

La nouvelle équipe IDF et son nouveau Secrétaire zonal ont présenté le mode de fonctionnement du SCSI IDF qui a pris l'engagement de s'inscrire dans une nouvelle dynamique.

En effet, 2014 doit être considérée comme une année cruciale pour le devenir de notre organisation syndicale compte tenu des élections professionnelles prévues au mois de décembre.

Le syndicalisme Policier, tel que nous le pratiquerons, prendra en compte les exigences d'une communication rigoureuse qui répondra à l'attente des adhérents.

Fort de sa tradition, la nouvelle équipe gèrera avec une grande rigueur les dossiers techniques qui concernent à la fois les cas individuels et l'intérêt général.

Le Bureau SCSI IDF sera une force de proposition au bénéfice des policiers franciliens grâce aux jalons déjà posés auprès des autorités administratives de la Police Nationale mais aussi des administrations territoriales (région/mairies).

L'objectif étant d'obtenir le meilleur régime indemnitaire et un accompagnement social à la hauteur des difficultés rencontrées par les policiers franciliens.

En coordination avec le Bureau National de notre organisation, le SCSI IDF, majoritaire sur

la plaque francilienne, adaptera ses actions selon les spécificités des directions concernées mais restera fidèle à ses principes :

« Ne rien céder en 2014 et assumer sa capacité de proposition en restant ouvert au dialogue sans exclure la contestation et l'action syndicale. »

Dans tous les cas, la nouvelle équipe, sans se départir des grandes orientations fixées par le Bureau National, défendra le particularisme IDF et au bout du compte mènera la campagne de 2014 avec détermination et conviction, bien loin du clientélisme et de la gestion en « parts de marché » d'autres organisations minoritaires.

Nous le savons, c'est avec l'ensemble des officiers d'IDF que nous pourrions réussir, dans leurs intérêts et pour un devenir meilleur au sein d'une police moderne et efficace qui respecte ses cadres.

L'Équipe du Bureau Idf

(1) Tous nos remerciements pour l'organisation de cet événement sur le site de la GMF, à Chantal PONS-MESOUAKI et Jean-Marc BAILLEUL.



SYNDICALEMENT VOTRE

**CHRISTOPHE
MIETTE**



38 ans
Capitaine de Police
Délégué départemental 31

**JEAN-MARC
ANDRE**



48 ans
Commandant de Police
Délégué départemental 33

ÉLECTIONS DE NOUVEAUX DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX SCSI DANS LE SUD OUEST

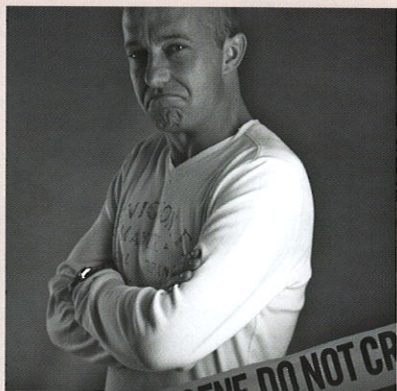
40 ans de syndicalisme majoritaire, 40 ans de valeurs démocratiques.

Le SCSI est profondément attaché depuis toujours à un syndicalisme apolitique, progressiste et de proximité basé sur des délégués de services et départementaux.

Deux nouveaux délégués viennent d'être élus à BORDEAUX et TOULOUSE.

Le bureau zonal du Sud-Ouest tenait par ce petit message à les féliciter et les remercier pour leur investissement, et à travers eux à remercier l'ensemble des délégués de service et départementaux du Sud-Ouest qui chaque jour sont avec conviction au service des Officiers de Police.

*Merci à vous tous !
Lionel et Christophe*



Christophe GUILLAUMOT

Capitaine de Police

PRIX DU QUAÏ DES ORFÈVRES 2009

PRÉSENTATION DE LIVRES

Police Nouvelle a décidé d'évo-
luer en offrant à ses lecteurs
quelques conseils de lecture.
Que l'on soit dans l'antichambre
d'un directeur départemental, en at-
tente de découvrir sa notation an-
nuelle ou engoncé dans un
sous-marin prêt à serrer un malfai-
sant, parcourir quelques lignes, pa-
ragraphes voire chapitres d'un petit
bouquin peut toujours faire passer le
temps.

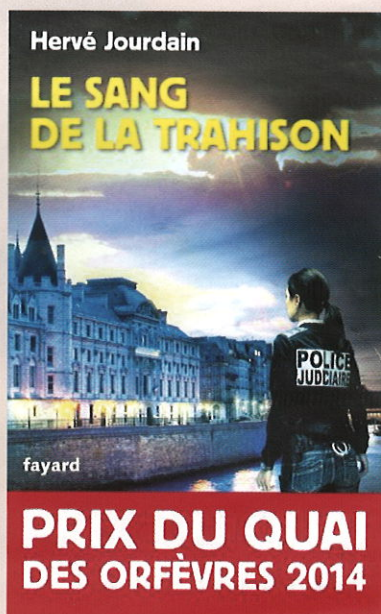
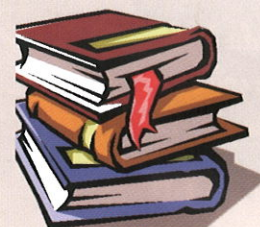
Lorsque j'ai été contacté pour réaliser cette
nouvelle rubrique, j'ai reçu comme objectif
d'être plus intéressant que la grille indi-
ciaire de la dernière page de ce fascicule
(sur laquelle vous vous jetez dès réception
de votre exemplaire) et bien moins dis-
trayant que l'Éditorial qui dispense la sage
parole de notre vénéré Secrétaire Général
Jean-Marc BAILLEUL.

DU POLAR, RIEN QUE DU POLAR

Autant vous le dire tout de suite, mon cœur
penche pour le noir, ma famille d'adoption,
mon ordonnance qui me fait dévorer du

polar matin, midi et soir. Le roman policier
est un secteur florissant puisqu'un livre de
poche acheté sur trois est un polar.

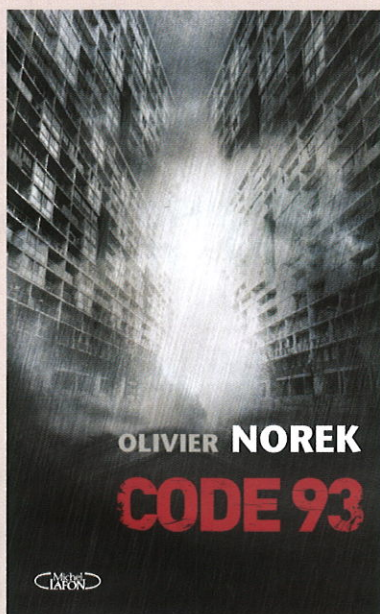
Alors pour débiter en beauté, pourquoi ne
pas mettre en exergue nos collègues qui ont
décidé un jour de troquer leur arme de ser-
vice pour une plume bien aiguisée.



Le 12 octobre dernier, Hervé Jourdain, Capitaine
de Police à la célèbre brigade criminelle du 36
devenait le lauréat 2014 du Prix du quai des
Orfèvres sous le parrainage de Jean Dujardin.

Avec **Le sang de la trahison** paru aux éditions
FAYARD, il nous dépeint avec brio les péripéties d'une
jeune policière des stups fraîchement débarquée dans le
monde feutré de la crim' et qui devra faire face à un tueur
en série des plus original.

Déjà récompensé par le grand prix des lecteurs VSD du polar,
Hervé Jourdain est à ne pas en douter une valeur montante de
la littérature policière.



Si vous trouvez que notre belle capitale n'est pas le décor idéal pour un bon polar, alors traversez le périph et rendez-vous en Seine Saint Denis pour **CODE 93** paru aux éditions Michel LAFON.

Olivier Norek, officier de police, nous fait partager le quotidien de Victor Coste, capitaine de police au groupe crime du SDPJ 93. Avec un cadavre émasculé qui se réveille durant son autopsie, un toxicomane mort d'une probable auto combustion, des parties fines pour notables avec en toile de fond la création du Grand Paris, vous serez tenu en haleine jusqu'au dernier chapitre.

Pour un premier roman, Nicolas Norek nous offre une écriture cinématographique efficace et réaliste.

Vendu à plus
de 400 000
exemplaires

Grégoire Delacourt

La liste de mes envies

roman



LA LISTE DE MES ENVIES, de Grégoire DELACOURT conte l'histoire de Jocelyne, une modeste mercière habitant Arras qui va jouer pour la première fois à l'euro millions et remporter une cagnotte de 18 547 301 euros. Sur le thème de *l'argent ne fait pas le bonheur*, l'héroïne décide de cacher à ses proches l'existence de son chèque, de se laisser le temps de la réflexion et d'établir la liste de ses envies. Elle s'apercevra bien vite que les petits bonheurs de la vie quotidienne n'ont pas de prix.

VÍCTOR DEL ÁRBOL

La Tristesse du Samourai

roman traduit de l'espagnol
par Claude Michon



actes noirs
ACTES SUD



Jack LONDON a participé à la ruée vers l'or dans le Klondike durant l'hiver 1897-1898. De cette expérience, l'auteur nous a laissé une nouvelle sur la survie dans le Grand Nord.

CONSTRUIRE UN FEU ne fait que quelques pages mais vous glacera le sang tout comme celui de son unique personnage prisonnier d'une nature hostile. L'aventurier face à l'adversité comprendra le conseil des anciens : « Au delà de cinquante degrés sous zéro, on ne doit point voyager seul. ». La lente description de l'agonie, le combat inégal entre l'homme et la nature sont dépeints sans concession par Jack LONDON. Vous parcourez ces quelques lignes en apnée jusqu'à l'issue fatale.

*Un classique
à relire !*

Victor del Arbol est un auteur espagnol au parcours atypique. Aîné d'une famille de six enfants, ce catalan pure souche a passé cinq ans au séminaire avant d'entamer des études d'histoire à l'Université de Barcelone. Il entre ensuite dans les services de police de la communauté autonome de Catalogne tout en poursuivant ses rêves de devenir un jour un auteur reconnu. Victor del Arbol joue avec le temps, avec une galerie de personnages originaux et perturbés, ses romans sont des puzzles terrifiants où chaque pièce a son importance.

Son troisième roman, **LA TRISTESSE DU SAMOURAÏ**, traduit en français aux éditions Acte Sud, prix du polar européen, se déroule dans l'Espagne Franquiste, entre la fin de la guerre civile et la tentative de coup d'état en 1981. Poursuivant sur sa lancée, le Barcelonais nous offre un roman glaçant de noirceur avec LA MAISON DES CHAGRINS, où une célèbre violoniste charge un peintre désabusé de réaliser le portrait de l'homme qui a tué son fils.

L'auteur explore le thème de la vengeance, de ce qu'elle entraîne. Qui vengera la victime du vengeur ? Qui arrêtera la chaîne des exécutions par le biais de la compréhension de l'autre et du pardon ?

*Voilà pour une première,
bonne lecture
et gardez-vous bien
jusqu'au prochain numéro !*



SYNDICAT des CADRES de la SÉCURITÉ INTÉRIEURE

ADHÉSION 2014

Remplissez ce Bulletin d'inscription et remettez-le à votre délégué ou retournez-le directement à :
SCSI - 55, rue de Lyon - 75012 PARIS

COORDONNÉES

NOM : PRÉNOM :
 GRADE : MATRICULE :
 DATE DE NAISSANCE : DIRECTION :
 SERVICE : TÉLÉPHONE :
 E-MAIL :
 ADRESSE :
 Fait à (SIGNATURE)
 le

COTISATIONS 2014

| | | | |
|------------------------------------|-------|-------------------------------------|-------|
| ÉLÈVE LIEUTENANT/COMMISSAIRE : | 20 € | COMMANDANT E.F. : | 150 € |
| LIEUTENANT/COMMISSAIRE STAGIAIRE : | 20 € | COMMISSAIRE : | 150 € |
| LIEUTENANT : | 90 € | COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE : | 160 € |
| CAPITAINE : | 108 € | CONTRÔLEUR/INSPECTEUR GÉNÉRAL : | 170 € |
| COMMANDANT : | 132 € | RETRAITÉ : 40 € - VEUF/VEUVE : 20 € | |

Le montant de la cotisation inclut le service d'assistance juridique et le secours financier - décès, il est à 66 % déductible des impôts sur le revenu
(Coût réel : LT = 30 € - CNE = 36 € - CDT = 44 € - CEF/Cre = 50 € - CD = 53,33 € - CG-IG = 56,66 €)

Mode de règlement

Chèque(s) bancaire(s)
 Chèques(s) bancaire(s) pour 2014, puis prélèvement automatique
 Prélèvement automatique* en 1 fois , 3 fois , 6 fois

(*) Tacite reconduction.

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion et font l'objet d'un traitement informatique. En application de l'article 34 de la loi du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT : J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le recouvreur désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différent directement avec le créancier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR

507890

NOM prénom et adresse du débiteur

NOM et adresse du créancier

SYNDICAT des CADRES de la SÉCURITÉ INTÉRIEURE
55, rue de Lyon
75012 PARIS

COMPTÉ À DÉBITER

Codes

Établissement

Guichet

N° de Compte

Clé R.I.B.

Nom et adresse postale de l'établissement teneur du compte à débiter

Joindre un R.I.B., R.I.P. ou R.I.C.E.

Date :

Signature :



Grille indiciaire au 01/07/2013

(AVEC PRISE EN COMPTE DE LA NOUVELLE TRANCHE DE L'ALIGNEMENT DE L'ISSP)

| Grades | Échelons | I.BRUT | I.M. | T.M.B. | Mont. Ret. Pension | Ind. Rési. 3 % | ISSP (%) | Mont. ISSP | Poste Diff. | Prime commandement | Rachat 8 jours RTT | Prime SGAP | T.M.N. Ile-de-France | T.M.N. Province |
|------------|-----------------|--------|----------|----------|--------------------|----------------|----------|------------|-------------|--------------------|--------------------|------------|----------------------|-----------------|
| CDT. EF | 2 ^e | 966 | 783 | 3 625,50 | 480,58 | 108,77 | 21,0 % | 761,36 | 14,11 | 413 | 56,67 | 85,75 | 4 109,41 | 3 919,06 |
| | 1 ^{er} | 901 | 734 | 3 398,67 | 450,64 | 101,96 | 21,0 % | 713,72 | 14,11 | 413 | 56,67 | 85,75 | 3 884,69 | 3 700,55 |
| COMMANDANT | 5 ^e | 901 | 734 | 3 398,67 | 450,64 | 101,96 | 21,0 % | 713,72 | 14,11 | 413 | 56,67 | 85,75 | 3 884,69 | 3 700,55 |
| | 4 ^e | 852 | 696 | 3 222,67 | 427,30 | 96,68 | 21,0 % | 676,76 | 14,11 | 413 | 56,67 | 85,75 | 3 710,44 | 3 531,11 |
| | 3 ^e | 801 | 658 | 3 046,75 | 403,95 | 91,40 | 21,0 % | 639,82 | 14,11 | 413 | 56,67 | 85,75 | 3 536,28 | 3 361,77 |
| | 2 ^e | 750 | 619 | 2 866,17 | 380,10 | 85,99 | 21,0 % | 601,90 | 14,11 | 413 | 56,67 | 85,75 | 3 357,39 | 3 187,82 |
| | 1 ^{er} | 710 | 589 | 2 727,25 | 361,83 | 81,82 | 21,0 % | 572,72 | 14,11 | 413 | 56,67 | 85,75 | 3 219,70 | 3 053,93 |
| CAPITAINE | Except. | 830 | 680 | 3 148,58 | 426,28 | 94,46 | 23,5 % | 739,92 | 14,11 | 378 | 56,67 | 85,75 | 3 668,25 | 3 490,95 |
| | 5 ^e | 801 | 658 | 3 046,75 | 412,58 | 91,40 | 23,5 % | 715,99 | 14,11 | 378 | 56,67 | 85,75 | 3 565,30 | 3 390,79 |
| | 4 ^e | 750 | 619 | 2 866,17 | 387,71 | 85,99 | 23,5 % | 673,55 | 14,11 | 378 | 56,67 | 85,75 | 3 383,30 | 3 213,73 |
| | 3 ^e | 705 | 585 | 2 708,75 | 366,40 | 81,26 | 23,5 % | 636,56 | 30,34 | 378 | 56,67 | 85,75 | 3 239,09 | 3 059,03 |
| | 2 ^e | 668 | 557 | 2 579,08 | 349,15 | 77,37 | 23,5 % | 606,08 | 30,34 | 378 | 56,67 | 85,75 | 3 107,81 | 2 931,29 |
| LIEUTENANT | 1 ^{er} | 629 | 527 | 2 440,17 | 330,37 | 73,21 | 23,5 % | 573,44 | 30,34 | 378 | 56,67 | 85,75 | 2 967,45 | 2 794,74 |
| | 8 ^e | 700 | 581 | 2 690,17 | 364,37 | 80,71 | 23,5 % | 632,19 | 14,11 | 343 | 56,67 | 85,75 | 3 173,10 | 3 008,35 |
| | 7 ^e | 665 | 555 | 2 569,83 | 347,62 | 77,10 | 23,5 % | 603,91 | 14,11 | 343 | 56,67 | 85,75 | 3 051,99 | 2 890,54 |
| | 6 ^e | 625 | 524 | 2 426,25 | 328,34 | 72,79 | 23,5 % | 570,17 | 14,11 | 343 | 56,67 | 85,75 | 2 906,80 | 2 749,27 |
| | 5 ^e | 588 | 496 | 2 296,58 | 311,09 | 68,90 | 23,5 % | 539,70 | 30,34 | 343 | 56,67 | 85,75 | 2 790,32 | 2 621,54 |
| | 4 ^e | 550 | 467 | 2 162,33 | 293,83 | 64,87 | 24,0 % | 518,96 | 30,34 | 343 | 56,67 | 85,75 | 2 663,66 | 2 498,56 |
| | 3 ^e | 509 | 438 | 2 028,08 | 275,56 | 60,84 | 24,0 % | 486,74 | 30,34 | 343 | 56,67 | 85,75 | 2 527,53 | 2 366,10 |
| | 2 ^e | 469 | 410 | 1 898,42 | 257,80 | 56,95 | 24,0 % | 455,62 | 30,34 | 343 | 56,67 | 85,75 | 2 396,16 | 2 238,28 |
| | 1 ^{er} | 429 | 379 | 1 754,92 | 238,52 | 52,65 | 24,0 % | 421,18 | 30,34 | 343 | 56,67 | 85,75 | 2 250,41 | 2 096,45 |
| | Stage | 359 | 334 | 1 546,50 | 210,10 | 46,40 | 24,0 % | 371,16 | 30,34 | 143 | 56,67 | 85,75 | 1 856,64 | 1 708,39 |
| Élève | 320 | 306 | 1 416,83 | 192,33 | 42,51 | 24,0 % | 340,04 | 30,34 | | | | 1 464,86 | 1 398,39 | |



PENSION DE RETRAITE

pour un départ à compter du 2 juillet 2013

| Grades | Échelons | I. BRUT | I.M. | Ind. P.C. | Pension 100 % | Pension 80 % | Pension 75 % | Pension 70 % | Pension 65 % | Pension 60 % | Pension 55 % | Pension 50 % |
|--------|-----------------|---------|------|-----------|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| CDT-EF | 2 ^e | 966 | 783 | 947 | 4 075,41 | 3 260,33 | 3 056,56 | 2 852,79 | 2 649,02 | 2 445,25 | 2 241,47 | 2 037,70 |
| | 1 ^{er} | 901 | 734 | 888 | 3 820,37 | 3 056,30 | 2 865,28 | 2 674,26 | 2 483,24 | 2 292,22 | 2 101,20 | 1 910,19 |
| CDT | 5 ^e | 901 | 734 | 888 | 3 820,37 | 3 056,30 | 2 865,28 | 2 674,26 | 2 483,24 | 2 292,22 | 2 101,20 | 1 910,19 |
| | 4 ^e | 852 | 696 | 842 | 3 622,59 | 2 898,07 | 2 716,94 | 2 535,81 | 2 354,68 | 2 173,55 | 1 992,42 | 1 811,29 |
| | 3 ^e | 801 | 658 | 796 | 3 424,80 | 2 739,84 | 2 568,60 | 2 397,36 | 2 226,12 | 2 054,88 | 1 883,64 | 1 712,40 |
| | 2 ^e | 750 | 619 | 749 | 3 221,81 | 2 577,45 | 2 416,36 | 2 255,27 | 2 094,18 | 1 933,09 | 1 772,00 | 1 610,91 |
| CNE | 1 ^{er} | 710 | 589 | 713 | 3 065,67 | 2 452,53 | 2 299,25 | 2 145,97 | 1 992,68 | 1 839,40 | 1 686,12 | 1 532,83 |
| | Except. | 830 | 680 | 840 | 3 612,43 | 2 889,95 | 2 709,33 | 2 528,70 | 2 348,08 | 2 167,46 | 1 986,84 | 1 806,22 |
| | 5 ^e | 801 | 658 | 813 | 3 495,56 | 2 796,45 | 2 621,67 | 2 446,89 | 2 272,11 | 2 097,34 | 1 922,56 | 1 747,78 |
| | 4 ^e | 750 | 619 | 764 | 3 288,38 | 2 630,70 | 2 466,28 | 2 301,86 | 2 137,45 | 1 973,03 | 1 808,61 | 1 644,19 |
| | 3 ^e | 705 | 585 | 722 | 3 107,76 | 2 486,20 | 2 330,82 | 2 175,43 | 2 020,04 | 1 864,65 | 1 709,27 | 1 553,88 |
| LT | 2 ^e | 668 | 557 | 688 | 2 959,01 | 2 367,21 | 2 219,26 | 2 071,31 | 1 923,36 | 1 775,41 | 1 627,45 | 1 479,50 |
| | 1 ^{er} | 629 | 527 | 651 | 2 799,64 | 2 239,71 | 2 099,73 | 1 959,75 | 1 819,76 | 1 679,78 | 1 539,80 | 1 399,82 |
| | 8 ^e | 700 | 581 | 718 | 3 086,51 | 2 469,20 | 2 314,88 | 2 160,55 | 2 006,23 | 1 851,90 | 1 697,58 | 1 543,25 |
| LT | 7 ^e | 665 | 555 | 685 | 2 948,38 | 2 358,71 | 2 211,29 | 2 063,87 | 1 916,45 | 1 769,03 | 1 621,61 | 1 474,19 |
| | 6 ^e | 625 | 524 | 647 | 2 783,70 | 2 226,96 | 2 087,77 | 1 948,59 | 1 809,40 | 1 670,22 | 1 531,03 | 1 391,85 |
| | 5 ^e | 588 | 496 | 613 | 2 634,95 | 2 107,96 | 1 976,21 | 1 844,47 | 1 712,72 | 1 580,97 | 1 449,22 | 1 317,48 |
| | 4 ^e | 550 | 467 | 579 | 2 490,94 | 1 992,75 | 1 868,20 | 1 743,66 | 1 619,11 | 1 494,56 | 1 370,01 | 1 245,47 |



**PLUS DE 3 MILLIONS
DE PERSONNES
ONT FAIT LE CHOIX
DE S'ASSURER
À LA GMF.**

Aujourd'hui, 3,3 millions de personnes qui partagent les valeurs d'engagement et de solidarité du 1^{er} assureur des agents des services publics ont fait le choix de la GMF. 3,3 millions d'assurés qui vivent la même vie que vous et bénéficient de garanties performantes et innovantes pour leur famille, leurs biens et leur épargne.

C'est ça, une bonne assurance.
Faites la différence, rencontrons-nous.

Renseignez-vous au **0 970 809 809** (numéro non surtaxé)
ou sur **www.gmf.fr**

